

BRUXELLES PATRIMOINES



Numéro spécial
Journées du Patrimoine
Septembre 2018 | N° 028

Dossier **LE PATRIMOINE C'EST NOUS !**

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE À BRUXELLES 30 ANS DÉJÀ !

BRIGITTE VANDER BRUGHEN

RELATIONS PUBLIQUES, COORDINATRICE DES JOURNÉES DU PATRIMOINE,
DIRECTION DES MONUMENTS ET SITES



Les temples maçonniques du Cercle des Amis philanthropes, rue du Persil 6-8 à Bruxelles, lors de leur ouverture exceptionnelle au public pour les Journées du Patrimoine en 2016 (A. de Ville de Goyet © BUP/BSE).

Depuis leur première édition, les Journées du Patrimoine ont connu un succès croissant jusqu'à devenir l'événement culturel attendu de chaque rentrée. Si jusqu'à présent ces deux journées portes ouvertes ont été orchestrées en fonction d'une thématique définie, cette 30^e édition a été pensée en Région de Bruxelles-Capitale, sous un angle quelque peu différent. En effet, le programme 2018 est constitué de projets rete-

nus suite à l'appel à participation « Le patrimoine c'est nous ! », lancé en septembre 2017 à l'initiative de la Direction des Monuments et Sites, dans la droite ligne des recommandations du Conseil de l'Europe.

Le moment pour nous de faire un petit arrêt sur 30 ans de Journées du Patrimoine, revenir sur leurs origines, analyser leur évolution, rappeler leurs objectifs au niveau natio-

nal et international et présenter la manière dont les différents pays se concertent et organisent ensemble cet événement majeur de la culture européenne.

ORIGINE

L'idée d'une Journée européenne du Patrimoine s'est exprimée pour la première fois lors de la deuxième



Fig. 1

La place des Martyrs à l'occasion de l'ouverture de la crypte lors des Journées du Patrimoine 2014. On peut voir le drapeau des Journées, indiquant que ce lieu est repris au programme de l'événement (© BUP/BSE).

Conférence européenne des ministres responsables du Patrimoine culturel du Conseil de l'Europe, qui s'est déroulée à Grenade le 4 octobre 1985. Jack Lang, le ministre français de la Culture de l'époque, y proposa d'appliquer au niveau européen le principe de la « Journée portes ouvertes Monuments historiques » que la France avait organisée l'année précédente.

Le principe qui sous-tendait cette initiative était de permettre au plus grand nombre de découvrir des lieux patrimoniaux exceptionnels rarement ouverts au public (voir p. 98). Fort du succès d'emblée rencontré, l'expérience fut renouvelée et, en Europe, les Pays-Bas emboîtèrent le pas en 1987, suivis du Luxembourg, de la Suède et de la Belgique en 1989. Aujourd'hui, les 47 pays signataires de la Convention culturelle du Conseil de l'Europe y participent.

PRINCIPES

Si leur organisation a évolué au cours des années, les Journées du Patrimoine poursuivent un objectif majeur : sensibiliser l'opinion publique au patrimoine culturel et à la nécessité d'en assurer la pérennité.

Les Journées du Patrimoine ont pour objectif de rapprocher le public du patrimoine de sa ville et/ou de son pays, de mieux le connaître et, par cela, de le sensibiliser à sa conservation. Fondées dès l'origine sur ce principe simple et efficace, toujours d'actualité, elles permettent à tout un chacun de découvrir des lieux patrimoniaux habituellement inaccessibles ou difficilement accessibles. Après la conférence de Grenade, le Conseil de l'Europe identifia et définit plusieurs lignes directrices afin d'harmoniser l'ensemble des initiatives

européennes existantes et de renforcer la dimension internationale de ces événements. C'est ainsi que les Journées européennes du Patrimoine sont nées. Ces grandes lignes sont toujours d'actualité :

- › **Dates** : les Journées européennes du Patrimoine doivent avoir lieu le deuxième ou le troisième week-end du mois de septembre. C'est le cas dans la plupart des pays organisateurs. Cependant, vu le nombre de pays participant à l'heure actuelle, la période pendant laquelle elles sont organisées s'étend aujourd'hui de mi-août jusqu'à mi-octobre. Certains pays, comme l'Irlande, organisent même une semaine entière d'activité. En Région de Bruxelles-Capitale, depuis 1994, les Journées se déroulent le troisième week-end de septembre.

- ▶ **Ouverture exceptionnelle** : dans la plupart des cas, les monuments repris dans le programme sont fermés au grand public ou difficilement accessibles. Des monuments généralement ouverts au public peuvent également être repris mais sont alors souvent accompagnés d'une animation mettant l'accent sur sa valeur historique et/ou patrimoniale.
- ▶ **Gratuité ou prix préférentiels** : les visites doivent être gratuites ou faire l'objet de prix préférentiels. À Bruxelles, la gratuité d'accès est défendue et compte parmi les critères de sélection des lieux accessibles et ce depuis la création des Journées du Patrimoine.
- ▶ **Emblème européen** : l'emblème, qui représente des monuments entourés des étoiles européennes, doit être présent et visible sur tous les supports de communication durant les deux journées (brochures, affiches, dossiers de presse) afin que l'événement soit identifiable. Cela est d'autant plus important que le week-end des Journées du Patrimoine cohabite depuis quelques années avec le Dimanche sans voiture et d'autres manifestations.
- ▶ **Drapeaux** : des drapeaux représentant l'emblème des Journées du Patrimoine doivent flotter sur tous les bâtiments ouverts au public durant les deux journées (fig. 1).
- ▶ **Promotion auprès des enfants en âge scolaire** : organisation d'activités spécifiques pour les écoles ou pour les jeunes ; à Bruxelles : le Lundi du Patrimoine (*cf. infra*).

.....
EN BELGIQUE

Les Journées du Patrimoine sont organisées pour la première fois en Belgique en 1989 : en mai pour la communauté française et en septembre pour la communauté flamande, donc deux fois à Bruxelles. Dès le départ, elles bénéficient d'un succès d'estime. Dès 1990, les Journées du Patrimoine se déroulent le même jour dans les trois Régions. En 1994, suite à la demande du public, elles sont décalées d'une semaine en Région de Bruxelles-Capitale favorisant ainsi les déplacements entre Régions et permettant aux Bruxellois de découvrir le patrimoine de Flandre et de Wallonie et inversement.

.....
À BRUXELLES

En Région de Bruxelles-Capitale, c'est la Fondation Roi Baudouin, assistée d'un comité organisateur composé de membres de différentes instances concernées par le patrimoine, qui a assuré la coordination des Journées du Patrimoine de 1989 à 1993. En 1994, l'organisation des Journées du Patrimoine en Région de Bruxelles-Capitale est reprise par la Direction des Monuments et Sites. Depuis cette date, l'événement se déroule sur deux jours, le troisième week-end de septembre. Dès 1991, il a été décidé d'ouvrir des lieux liés à un thème spécifique de sorte que seuls des lieux se rapportant au thème choisi sont repris dans le programme.

Depuis 2003, le dimanche des Journées du Patrimoine coïncide avec le Dimanche sans voiture. Cette simultanéité, bien que parfois contestée, a permis d'amener un nouveau public qui participe à des activités liées à la mobi-

.....
**LES THÉMATIQUES
 DES JOURNÉES
 DU PATRIMOINE
 EN RÉGION DE
 BRUXELLES-CAPITALE**

- 1989 : Patrimoine bruxellois
- 1990 : Patrimoine bruxellois
- 1991 : Les cités-jardins,
l'entre-deux-guerres et
les salles de spectacles
- 1992 : Le néoclassicisme
- 1993 : Fer et Verre
- 1994 : Les lieux de travail
- 1995 : Architecture et nature
- 1996 : La réaffectation
- 1997 : Les ensembles
architecturaux
- 1998 : Les lieux de fête
- 1999 : Art et architecture
publics
- 2000 : Un siècle d'architecture
et d'urbanisme à
Bruxelles : 1900-2000
- 2001 : Le patrimoine et ses
métiers
- 2002 : L'Archéologie. Du
Néolithique à la
Révolution industrielle
- 2003 : Commerce et négoce
- 2004 : Modernisme – Art Déco
- 2005 : Bruxelles, 175 ans d'une
capitale
- 2006 : Corps et esprit
- 2007 : Lumière et éclairage
- 2008 : Expo 58 : avant-après.
Le patrimoine bruxellois
depuis la Seconde
Guerre mondiale
- 2009 : Venus d'ailleurs
- 2010 : Pierre & Co
- 2011 : Restauration(s) et
Conservation
- 2012 : L'art de construire
- 2013 : Bruxelles, m'as-tu vu ?
- 2014 : Histoire et mémoire
- 2015 : Ateliers, usines et
bureaux
- 2016 : Recyclage des styles
- 2017 : Nature en ville

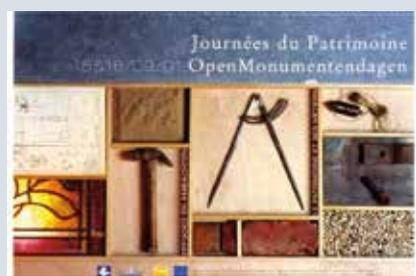
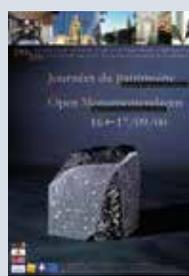
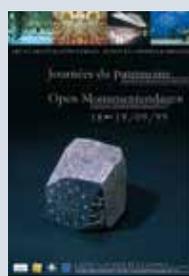
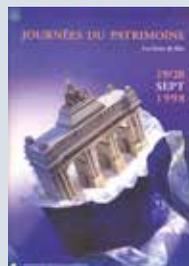
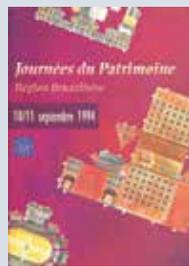




Fig. 2
L'engouement du public pour certains lieux entraîne parfois une forte affluence et de longues files, comme devant l'hôtel van Eetvelde en 2017 (© BUP/BSE).

lité et qui découvrent des activités proposées par les Journées du Patrimoine.

ÉVOLUTION

Organisées dans le courant du mois de septembre, les Journées du Patrimoine sont devenues le rendez-vous culturel annuel de plusieurs millions de visiteurs en Europe. Elles n'ont cessé d'évoluer et ont pris énormément d'ampleur depuis leur création, passant d'une à deux journées... Elles sont attendues chaque année par un public fidèle qui se déplace en nombre. La décision de décaler le week-end des journées bruxelloises a donc été une

décision importante pour donner satisfaction au public.

Il est incontestable que ce succès croissant est en partie dû au fait que, ces journées existant depuis de nombreuses années, elles sont devenues un événement incontournable pour les amateurs de patrimoine et les curieux. Si le public se déplace en masse (il faut parfois même réfléchir à la façon de « canaliser » les foules), c'est aussi grâce aux moyens mis en œuvre pour organiser et promouvoir cet événement (fig. 2). En Région de Bruxelles-Capitale, comme dans les deux autres Régions, ces moyens ont évolué depuis les premières

Journées et ne cessent de croître. L'organisation d'un événement tel que les Journées du Patrimoine se déroule en plusieurs étapes et couvre une période de presque une année. En effet, une fois les Journées terminées, l'organisation des suivantes débute.

Au départ, le programme proposait de visiter des lieux mais peu d'activités étaient organisées en dehors de ceux-ci. Aujourd'hui, le côté « animation » est devenu un aspect essentiel des Journées du Patrimoine. Cela répond aux exigences d'un public de plus en plus demandeur d'encadrement et d'une volonté d'une démarche pédagogique plus grande.



Fig. 3

Pendant les Journées du Patrimoine, de nombreuses activités, très diversifiées, sont proposées au public. Ici, en 2012, une promenade en bateau (© La Fonderie).

Les moyens d'organisation et de mise en œuvre n'ont cessé d'être adaptés en fonction des demandes. Ainsi, au fil des ans, se sont ajoutées des promenades en bus, à vélo, des activités spécifiques pour les jeunes et pour les familles, des visites en langue des signes, le Lundi du Patrimoine... Ces nouvelles activités ont permis de varier les catégories de public visées et de toucher d'autres couches de la population ou tranches d'âge. Si elles peuvent aujourd'hui être proposées, c'est grâce à la collaboration des associations œuvrant en matière de patrimoine, des communes et de différents organismes. De nombreuses activités sont ainsi proposées en plus de l'ouverture des lieux. On est ainsi passé de six activités en 1989, à 37 en 1990 et à 103 l'année dernière.

On peut distinguer deux types d'animations : les animations

en dehors des lieux accessibles (expositions, promenades, parcours à vélo ou en bus...) (fig. 3) et les animations organisées dans les lieux mêmes (visites guidées, expositions...). L'organisation de visites guidées permet en outre de prendre le public en charge et d'être un atout pour l'ouverture de certains lieux, privés ou trop vastes, mais peut aussi représenter un risque de constitution de files d'attente. L'aide des associations est indispensable au bon déroulement et à la réussite de l'événement. Un contact régulier avec celles-ci est également important. Depuis 1997, la Région de Bruxelles-Capitale intervient financièrement dans l'organisation de ces animations. Il est important de souligner, ici, que le milieu associatif, qui s'est largement professionnalisé depuis plusieurs

années, propose maintenant un programme d'activités et de visites tout au long de l'année.

Signalons qu'au total, les Journées du Patrimoine mobilisent chaque année plus de 200 collaborateurs (communes, associations, responsables lieux) sans compter les nombreux guides, gardiens et hôtesses mis à la disposition des lieux. Les Journées font l'objet de l'édition d'une brochure, qui accompagne les visiteurs (descriptions des lieux à visiter et des animations, indications pratiques...). Elle est éditée à plus de 70.000 exemplaires.

Afin d'étendre son public et de toucher toutes les tranches d'âge de la population, la Direction des Monuments et Sites a développé des actions envers les jeunes publics, notamment scolaires.



Fig. 4
Animation au parc Léopold dans le cadre du Lundi du Patrimoine 2017 (© Bruxelles Bavard).

Expérience photographique internationale des Monuments

Depuis 1998, la Région de Bruxelles-Capitale participe à l'Expérience photographique internationale des Monuments. Initié par la Catalogne en 1992 dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, ce projet a pour objectif de développer chez les jeunes, via la photographie, une approche personnelle et créative de la découverte du patrimoine architectural.

Ce concours s'adresse à l'ensemble des écoles bruxelloises, de la 5^e primaire aux secondaires, toutes sections confondues. Le principe de l'Expérience photographique internationale des Monuments est simple : pendant quelques semaines, les élèves photographient un ou plusieurs monuments ayant une valeur architecturale. Depuis 2006, le concours est passé à la photographie numérique. Les meilleurs clichés sont sélectionnés par un jury et exposés, pendant les Journées

du Patrimoine, dans l'ensemble des pays participant au projet.

À Bruxelles, l'Expérience photographique internationale des Monuments a toujours suscité un intérêt particulier auprès des écoles et a pris, au fur et à mesure des années, une ampleur particulière. Elle est attendue par les écoles ; certaines s'inscrivent d'ailleurs chaque année depuis la création du concours. Dès 1998, 25 photographies ont été primées par an, ce qui représente quelques centaines de clichés offrant une vision très diversifiée de notre Région et de son patrimoine.

Tous les ans, une exposition permet au public de découvrir les clichés sélectionnés au niveau bruxellois. En outre, les photographies lauréates bruxelloises sont éditées en cartes postales. La diffusion gratuite de ces dernières permet au public de découvrir des lieux d'une façon différente.

Lundi du Patrimoine

Depuis 2005, les Journées du Patrimoine en Région de Bruxelles-Capitale sont suivies du Lundi du Patrimoine. Lors de cette journée, spécialement destinée aux écoles bruxelloises primaires (5^e et 6^e primaires) et secondaires, les professeurs ont la possibilité d'inscrire gratuitement leurs classes à des activités en lien avec le thème des Journées. Le programme du Lundi du Patrimoine est élaboré grâce à la collaboration des associations actives dans la sauvegarde du patrimoine (fig. 4).

Les inscriptions aux activités sont ouvertes du mois de mai à début septembre et ne peuvent se faire que via le site Web spécialement conçu pour cette journée et l'agenda des réservations. En 2017, près de 4.000 élèves issus d'une soixantaine d'écoles bruxelloises ont participé à cette action.

ET LA SUITE ?

À l'occasion de « 2018, année européenne du patrimoine culturel », la Région de Bruxelles-Capitale a lancé un défi à ses concitoyens : « serons-nous suffisamment créatifs, enthousiastes, curieux, ouverts et nombreux pour nous mobiliser autour de la découverte des éléments du patrimoine significatif de nos rues, quartiers, communes ou de notre région ? » En lançant l'appel à projets « Le patrimoine c'est nous ! », la Région avait pour objectif d'élaborer une programmation inédite, fruit des envies et des idées des habitants de la Région, réunis sous forme de partenariat autour d'un élément du patrimoine. Un pari gagné ! En effet, plus d'une centaine de projets sont parve-

nus à la Direction des Monuments et Sites. Le jury en a retenu 95 qui constitueront le programme des Journées du Patrimoine de ces 15 et 16 septembre.

Force est de constater qu'en 30 ans, les Journées du Patrimoine ont fait évoluer l'image du patrimoine dans l'opinion publique. Elles ont permis d'offrir un autre regard sur les monuments et sites. Grâce à elles, le grand public a découvert la signification la plus large du mot « monument ». Le patrimoine et les monuments ne sont plus systématiquement et exclusivement associés à un château ou à une église. Le patrimoine est également constitué de biens que le public croise tous les jours mais auquel il ne prête pas toujours attention.

Les Journées du Patrimoine ont également « fait des petits » et, aujourd'hui, bon nombre de journées portes ouvertes, journées découvertes, biennales et autres événements du genre sont organisés tout au long de l'année... Ces événements, comme le BANAD Festival (anciennement Biennale Art nouveau Art Déco) désormais annuel ou la *Brussels Biennale of Modern Architecture*, sont, par ailleurs, en partie subventionnés par la Région de Bruxelles-Capitale et deviennent à leur tour des moments incontournables de l'année. Grâce à ce développement et à cette évolution, le patrimoine bruxellois figure maintenant tout au long de l'année dans l'agenda touristique culturel.

ÉTUDE IPSOS 2008

En 2008, à l'occasion des 20 ans des Journées du Patrimoine en Belgique, les trois Régions, en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin, ont fait réaliser une étude de notoriété des Journées en Belgique.

Différentes conclusions en ont été tirées à l'époque :

- › 90 % des Belges connaissent les Journées du Patrimoine
- › Toutes les classes d'âge participent aux Journées du Patrimoine avec toutefois un déficit de participation parmi les 18-34 ans
- › Le profil de niveau d'éducation du visiteur est plus nuancé. Si les visiteurs se retrouvent dans tous les niveaux d'éducation, les niveaux d'éducation supérieurs sont mieux représentés
- › La motivation de participation aux Journées du Patrimoine est essentiellement la visite d'un monument qui n'est habituellement pas ouvert au public
- › Lorsqu'ils participent aux Journées du Patrimoine, les Belges préfèrent visiter un nombre de lieux déterminé et participer aux activités et aux visites guidées
- › Les Journées du Patrimoine sont l'occasion d'aller visiter des monuments dans sa commune et aussi en dehors, tout en restant dans sa région
- › 35 % des Belges qui ont déjà participé aux Journées du Patrimoine en Belgique sont également au courant que celles-ci se déroulent chaque année dans d'autres pays européens et 9 % d'entre eux y ont déjà participé
- › 94 % des Belges ne connaissent aucun des trois thèmes des Journées du Patrimoine 2008
- › À côté des médias classiques (télévision, radio et presse), les réseaux informels sont une source importante d'information sur les Journées du Patrimoine
- › 74 % des Belges ne s'informent pas à l'avance sur les activités des Journées du Patrimoine
- › Les Belges n'énoncent pas de raisons majeures pour ne pas participer aux Journées du Patrimoine.
- › Les Journées du Patrimoine bénéficient d'une très bonne image auprès des Belges qui sont 82 % à trouver que l'organisation de l'événement est une bonne idée

Il a donc été constaté que l'événement n'était pas élitiste mais qu'un public très varié y participait.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Stéphane Demeter, Paula Dumont,
Murielle Lesecque, Griet Meyfroots,
Cecilia Paredes et Brigitte Vander
Bruggen

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont et Griet Meyfroots

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Lesecque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Stéphane Demeter

AUTEURS/COLLABORATION

RÉDACTIONNELLE

Aurélie Autenne, Kristiaan Borret,
Bruno Campanella, Michel
Dechamps, Ann Degraeve, Stéphane
Demeter, Paula Dumont, Ludo
Gobin, Yves Hanosset, Claudine
Houbart, Pascale Ingelaere, Serge
Joris, Catherine Leclercq, Isabelle
Leroy, Marc Meganck, Cecilia
Paredes, Véronique Van Bunnan,
Hans Vandecandelaere, Brigitte Vander
Bruggen, Manja Vanhaelen, l'équipe de
visit.brussels, Thierry Wauters

TRADUCTION

Gitracom, David Kusman,
Ubiqu Belgium NV/SA

RELECTURE

Augusta Dörr, Martine Maillard
et le comité de rédaction

GRAPHISME

Polygraph'

CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

IMPRESSION

IPM printing

DIFFUSION ET GESTION DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.brussels

REMERCIEMENTS

Manon Boetman, Sophie Bouchard,
Philippe Charlier, Alfred de Ville de Goyet,
Jacques de Selliers, Farba Diop,
Marie-Laure Lectef

ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Waknine, directrice générale de
Bruxelles Urbanisme et Patrimoine/
Région de Bruxelles-Capitale,
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.
Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout droit
de reproduction, traduction et adaptation
réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et Sites -
Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles
<http://patrimoine.brussels>
aatl.monuments@sprb.brussels

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de la
Direction des Monuments et Sites de la
Région de Bruxelles-Capitale

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACW – Association Campanaire
Wallonne
ADUB – Archives du Département de
l'Urbanisme de la Ville de Bruxelles
ARML – KULeuven, Centrale
Bibliotheek, Universiteitsarchief, Fonds
R.M. Lemaire
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
BUP/BSE – Bruxelles Urbanisme et
Patrimoine/Brussel Stedenbouw en
Erfgoed
CIRB – Centre d'Informatique pour la
Région bruxelloise
IAF – Association internationale de
Fauconnerie
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het
Kunstpatrimonium / Institut royal du
Patrimoine artistique
SPRB/GOB – Service public régional
de Bruxelles / Gewestelijke
Overheidsdienst Brussel

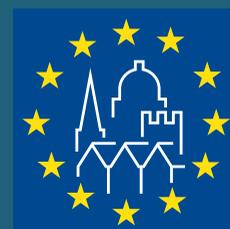
ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2018/6860/031

*Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands
onder de titel «Erfgoed Brussel».*



Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011
Rentrée des classes

002 - Juin 2012
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012
L'art de construire

005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez

Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013
Parcs et jardins

010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014
Lieux de culte

014 - Avril 2015
La forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine

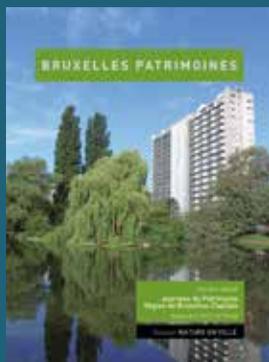
018 - Avril 2016
Les hôtels communaux

019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles

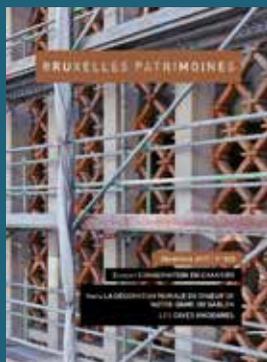
021 - Décembre 2016
Victor Besme

022 - Avril 2017
Art nouveau

Derniers numéros



023-024 - Septembre 2017
Nature en ville



025 - Décembre 2017
Conservation en chantier



026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes

2018 
EUROPEAN YEAR
OF CULTURAL
HERITAGE
#EuropeForCulture



urban
.brussels 

URBAIN BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
STEDENBOUW EN ERFGOED

10 €



ISBN 978-2-87584-166-7